

Nouvelles du JAPON

Vous pouvez également retrouver Nouvelles du Japon en ligne sur

www.fr.emb-japan.go.jp



Discours de départ de Monsieur Yutaka IIMURA Ambassadeur du Japon en France

Je quitte mes fonctions d'Ambassadeur du Japon en France et rentrerai à Tokyo au mois de juin. Les trois années passées à ce poste ont constitué mon quatrième séjour en France, depuis ma première venue en 1970 en qualité de diplomate en formation du Ministère des Affaires étrangères. Venant d'une famille francophone et francophile depuis 3 générations, ces quatre séjours m'ont fait ressentir mes liens profonds avec la France.

Au cours des quarante dernières années, les liens entre nos deux peuples ont connu plus que jamais un rapprochement. À titre d'exemple, alors que 2200 Japonais résidaient en France en 1970, ce chiffre dépasse les 30 000 aujourd'hui. De plus, avec ses 600 000 judokas et ses 200 000 karatékas licenciés, la France montre un intérêt égal, voire supérieur à celui des Japonais pour les arts martiaux japonais.

Considérant l'importance d'un renforcement et d'un élargissement des échanges franco-japonais basés sur les excellentes relations déjà existantes, je me suis attelé peu après mon arrivée en fonction à la préparation du 150ème anniversaire des relations franco-japonaises pour l'année 2008. À l'occasion de sa venue en France en janvier 2007, le Premier ministre de l'époque Shinzo ABE s'est entretenu avec le Président Jacques CHIRAC et ils ont confirmé leur volonté que cette célébration soit l'occasion de développer davantage les liens de coopération et d'amitié entre les deux pays. Grâce aussi au soutien de tous, ce sont plus de 750 manifestations culturelles et colloques qui ont été organisés partout en France tout au long de l'année 2008. Cette commémoration a permis d'approfondir la compréhension mutuelle entre nos deux peuples et d'enrichir nos échanges.



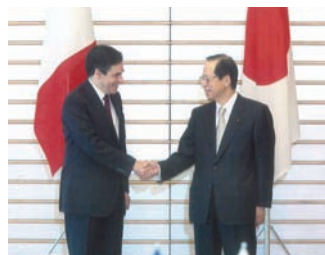
© Cabinet Public Relations Office, Japan

Depuis 150 ans que durent leurs relations, le Japon et la France sont attirés par leurs cultures respectives. Sur le plan des échanges économiques, on constate un développement des coopérations dans divers domaines, notamment celui de l'énergie nucléaire. Cependant, il reste encore des possibilités de développement futur si on considère la taille des économies japonaises et françaises. On peut aussi dire que, outre le nucléaire civil, les domaines scientifiques, technologiques et environnementaux recèlent un potentiel particulièrement important de collaborations concrètes.

Dans ces circonstances, le Premier ministre François FILLON et son homologue japonais d'alors Yasuo FUKUDA ont adopté la « Déclaration économique franco-japonaise » et la « Déclaration sur la coopération dans le domaine de l'usage pacifique de l'énergie nucléaire », mesures concrètes destinées à renforcer les échanges économiques et la coopération sur le nucléaire civil.

Le 150ème anniversaire des relations franco-japonaises a également été l'occasion de colloques académiques dans divers domaines portant par exemple sur les coopérations scientifiques et technologiques, et donné lieu à des accords portant sur la coopération entre pôles de compétitivité en matière de TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) et de biotechnologies. Ajoutons à cela les échanges économiques et culturels au niveau local, notamment ceux menés par les collectivités territoriales françaises liées au Japon par des jumelages ou des pactes d'amitié.

Ces relations franco-japonaises, actuellement en pleine maturation, ne doivent pas se limiter à des échanges bilatéraux. Avec la mondialisation accélérée depuis la fin de la Guerre froide, la France et le Japon doivent faire face à de nombreux défis : problèmes environnementaux, terrorisme, prolifération nucléaire,



© Cabinet Public Relations Office, Japan

problèmes énergétiques, aggravation de la pauvreté dans les pays en développement. La crise économique et financière internationale qui a éclaté en 2008 est aussi une résultante de la mondialisation. Pour résoudre ces questions auxquelles est confrontée la communauté internationale, la coordination et la coopération internationales n'ont jamais été aussi

nécessaires qu'aujourd'hui. La France et le Japon, pays développés qui partagent les mêmes valeurs fondamentales des droits de l'homme, de la démocratie et de l'économie de marché, doivent renforcer leur partenariat pour lutter contre ces problèmes. Dans ce but, il est également important de développer le dialogue politique à divers niveaux dans différents domaines.

Durant mes trois années au poste d'Ambassadeur du Japon en France, j'ai bénéficié sous bien des formes des conseils et du soutien de nombreuses personnes. Je souhaiterais donc profiter de l'occasion pour remercier du fond du cœur toutes ces personnes pour leur bienveillance. Même si je quitte mes fonctions actuelles, je conserverai précieusement les liens qui nous unissent et continuerai à contribuer sous une autre forme au renforcement des partenariats entre nos deux pays

Yutaka IIMURA

Ambassadeur du Japon en France

Nouvel Ambassadeur du Japon en France Monsieur Yasuo SAITO

Monsieur SAITO est entré au Ministère des Affaires étrangères en 1971.

Après avoir successivement occupé plusieurs postes importants au sein du Ministère (Directeur général du Département Europe en 2001-2003), mais également à l'étranger (Représentant du Gouvernement japonais auprès de l'UNESCO en 2000-2001), il a ainsi occupé les fonctions d'Ambassadeur du Japon en Arabie saoudite (2003-2006) et en Russie (2006-2009).

Monsieur SAITO est nommé en mai au poste d'Ambassadeur du Japon en France.

Nous publierons son message dans notre numéro d'automne 2009.



DANS CE NUMERO

- P1 • Discours de départ de Monsieur Yutaka IIMURA Ambassadeur du Japon en France • Nouvel Ambassadeur du Japon en France Monsieur Yasuo SAITO
- P2 • Mesures environnementales et impact économique
- P3 • Coopérations industrielles franco-japonaises • Témoignage d'une Française qui travaille dans une entreprise japonaise • Conférence Internationale de DERBI 2009
- P4 • Associations d'amitié franco-japonaises ⑤ • 12ème réunion des associations culturelles d'amitié franco-japonaises • Enseignement du japonais: témoignage depuis la France ② • A la découverte des sports japonais ⑤

Mesures environnementales et impact économique

Mesures du Japon pour la diminution de gaz à effet de serre (GES)

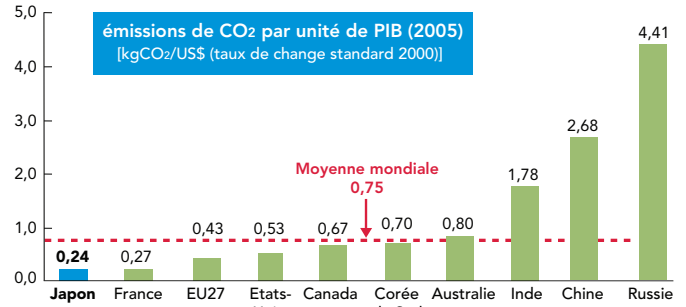
Alors que le PIB du Japon a doublé au cours des trente dernières années, la consommation énergétique de son secteur industriel est restée sensiblement la même. Ce résultat a été obtenu par le Japon grâce aux technologies d'efficacité énergétique les plus performantes au monde, issues des contraintes imposées par le manque de ressources naturelles et par les deux chocs pétroliers. Aujourd'hui, les émissions de CO₂ par unité de PIB du Japon représentent 1/3 de la moyenne mondiale (cf. doc. 1).

Le 10 juin dernier, le Premier ministre Tarō Aso a annoncé ses objectifs à moyen terme pour 2020, dont sa volonté de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) du Japon de 15%

par rapport à 2005. Ces chiffres ont été calculés sans tenir compte de la compensation carbone, telle que l'achat de crédits carbone des pays étrangers, mais simplement en cumulant les efforts faits au niveau national en matière d'économie d'énergie. Comparés aux objectifs de l'UE, qui ont fixé une diminution de 20% par rapport à 1990 (13% par rapport à 2005) en tenant compte de l'achat de crédits carbone internationaux, ainsi que ceux des Etats-Unis de 14% par rapport à 2005, les objectifs japonais, calculés sur la seule base des efforts nationaux, sont donc extrêmement ambitieux et reflètent la forte détermination du Premier ministre Aso à lutter contre le réchauffement climatique.

Développement des technologies avancées pour réduire les émissions globales de CO₂

doc.1



Source: IEA (2007), "CO₂ emissions from fuel combustion 1971-2005"

L'accomplissement de ces objectifs à moyen terme ouvrira la voie à la réalisation de l'objectif à long terme de réduire ces émissions de 60 à 80% pour 2050.

Le Japon espère qu'en partageant

ses expériences dans ce domaine, il pourra aussi aider les pays en voie de développement ainsi que le reste de la communauté internationale dans ses efforts en faveur de la réduction des GES.

Mesures environnementales : des opportunités pour la croissance économique

Le Japon entend réaliser une « Low-Carbon Revolution (Révolution pour de faibles émissions de CO₂) ». Cette stratégie se fonde sur l'idée que des mesures environnementales peuvent également offrir des opportunités de croissance économique (création de nouveaux marchés et d'emplois). Concrètement, il s'agit d'augmenter la part des énergies renouvelables à 20% dans la consommation énergétique nationale, de multiplier par 20 la production d'énergie solaire et de faire qu'un véhicule neuf sur deux soit un véhicule écologique avant 2020. A cette fin, des dispositions concrètes ont déjà été

prises. Dans le budget rectificatif de l'année fiscale 2009, plus de 1 500 milliards de yens (11,3 milliards d'euros) sont consacrés à des mesures en faveur de l'environnement, comme le développement de l'énergie solaire et des technologies innovantes ou la diffusion d'appareils électroménagers et de véhicules respectueux de l'environnement. Ceci est également important pour l'accomplissement des objectifs à moyen terme pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES).

Etant actuellement le 2ème producteur d'énergie solaire après l'Allemagne, le Japon développe diverses initiatives

pour en augmenter le volume. Le budget rectificatif de l'année fiscale 2009 prévoit ainsi environ 600 milliards de yens (4,5 millions d'euros) pour soutenir la production d'énergie solaire par les foyers individuels et les bâtiments publics. Une autre initiative est de diminuer de moitié le coût de production actuel de l'énergie solaire d'ici 3 à 5 ans.

Concernant les véhicules propres comme les voitures hybrides ou électriques, la promotion de leur généralisation devrait avoir pour effet d'accroître la demande et de créer des emplois (cf. doc.2).

Malgré la crise actuelle qui frappe particulièrement le secteur automobile, les voitures hybrides voient leurs ventes augmenter et se sont placées pour la première fois en tête des ventes de nouveaux véhicules pour les mois d'avril et de mai. Ces résultats sont les fruits du grand intérêt des consommateurs pour l'environnement conjugué aux mesures gouvernementales en faveur des véhicules propres.

Parmi les initiatives visant à la fois des impacts environnementaux et économiques, le système des Eco Points est une des mesures spécifiquement japonaises. Mis en œuvre depuis le 15 mai 2009, ce dispositif permet l'obtention d'un certain nombre de points en cas d'achat d'appareils électroména-

gers faiblement consommateurs d'énergie (climatiseurs, téléviseurs, réfrigérateurs), points qui pourront être échangés par le Bureau des Eco Points contre des bons d'achat ou des produits respectueux de l'environnement (cf. doc. 3).

Depuis le lancement de ce système, on enregistre une augmentation des ventes des produits électroménagers concernés par rapport à l'année précédente. Selon les estimations du Ministère japonais de l'Economie, du Commerce et de l'Industrie, le système des Eco Points aurait fait baisser de 4 millions de tonnes les émissions annuelles de CO₂, engendré un impact économique d'environ 4 000 milliards de yens (29, 7 milliards d'euros) et permis la création de près de 120 000 emplois.

Le Japon poursuit ses mesures d'économie d'énergie et dispose d'une capacité technologique de premier plan, comme la production de l'énergie solaire, de voitures propres ou de produits faiblement consommateurs d'énergie. Par la diffusion des technologies de pointe déjà existantes et le développement de nouvelles technologies, le Japon vise un impact écologique. Il cherche également à favoriser un impact économique en encourageant l'augmentation de la demande pour les produits issus de ces technologies.

Mesures pour promouvoir la généralisation de véhicules propres (cas des véhicules particuliers)

doc.2

Budget rectificatif de l'année 2009 : environ 370 milliards de yens (2,7 milliards d'euros)

Conditions à remplir pour les véhicules particuliers	Montant de la subvention
① En cas de destruction d'un véhicule de plus de 13 ans et acquisition d'un véhicule neuf dont l'efficacité énergétique répond aux normes 2010.	250 000 ¥ (1 853€ ¹)
② En cas d'acquisition d'un véhicule neuf dont les niveaux d'émissions des gaz d'échappement équivalent à 4 étoiles* et dont l'efficacité énergétique est supérieure de plus de 15% aux normes 2010.	100 000 ¥ (741€ ¹)

*niveaux d'émissions des gaz d'échappement inférieurs de plus de 25% aux niveaux établis en 2005 (CO₂:1,92g/km; NMHC:0,08g/km; NO_x:0,08g/km)

1. Selon le taux de change en vigueur le 1er juillet 2009.

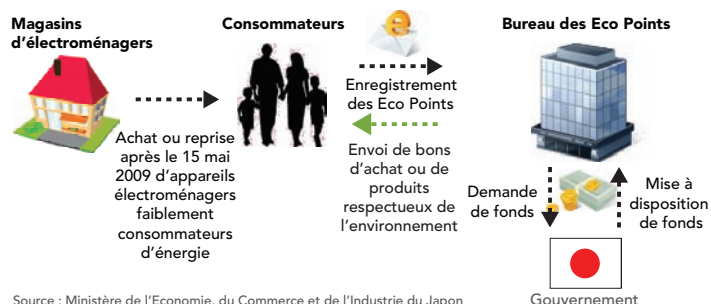
Mesures fiscales : effectives à partir du 1er avril 2009	taxe annuelle sur le poids des véhicules / taxe sur l'acquisition de véhicules
① Véhicules de nouvelle génération (véhicules hybrides, etc.)	exemptions de taxes
② Véhicules particuliers	
• Véhicules dont l'efficacité énergétique est supérieure de plus de 25% aux normes 2010 et dont les niveaux d'émissions des gaz d'échappement équivalent à 4 étoiles.	baisse de 75%
• Véhicules dont l'efficacité énergétique est supérieure de plus de 15% aux normes 2010 et dont les niveaux d'émissions des gaz d'échappement équivalent à 4 étoiles.	baisse de 50%

Source: Ministère de l'Economie, du Commerce et de l'Industrie du Japon

Diffusion des appareils électroménagers verts par le biais du système des Eco Points (budget alloué : 294,6 milliards de yens [2,2 milliards d'euros*])

doc.3

* taux de change en vigueur en date du 1^{er} juillet 2009



Source : Ministère de l'Economie, du Commerce et de l'Industrie du Japon

Coopérations industrielles franco-japonaises

Partenariat technologique entre Toyota et EDF pour le développement de Véhicules Hybrides Rechargeables (VHR)



Annnonce du partenariat EDF – Toyota pour un projet de Véhicules Hybrides Rechargeables (septembre 2007). (de droite à gauche) Pierre Gadonneix, Président-Directeur Général d'EDF, et Masami Takimoto, Vice-Président de Toyota.

Toyota et EDF lanceront fin 2009 à Strasbourg la démonstration à grande échelle de VHR de nouvelle génération. La coopération entre les deux entreprises avait démarré en 2007 par un accord sur un partenariat technologique visant au développement de VHR. Avec l'augmentation de la prise de conscience écologique, il s'agit là d'un bon exemple de coopération industrielle entre le Japon et la France, deux pays disposant de technologies environnementales de premier plan.

Mitsubishi Heavy Industries (MHI) et AREVA collaborent pour développer en commun le nouveau réacteur de moyenne puissance



Signature du Mémoire de Compréhension relatif au partenariat dans le nucléaire entre MHI et AREVA (la Présidente d'AREVA Anne Lauvergeon et le Président de MHI Kazuo Tsukuda de l'époque, en octobre 2006).

Alors que l'énergie nucléaire revêt une importance grandissante dans la lutte contre le réchauffement climatique, Mitsubishi Heavy Industries (MHI) et AREVA ont constitué en avril 2009, avec deux autres partenaires, une co-entreprise sise au Japon spécialisée dans le développement, la conception, la fabrication et la commercialisation de combustibles nucléaires. Depuis la signature d'un accord de coopération nucléaire civile en octobre 2006, MHI et AREVA poursuivent le développement en commun d'un réacteur de 3ème génération à eau pressurisée de moyenne puissance. Ce partenariat permettra de renforcer la compétitivité du Japon et de la France, deux pays leaders en matière de technologie nucléaire civile.

En devenant actionnaire majoritaire de SNR Roulements, le japonais NTN Corporation pénètre le marché français



Visite de Yasunobu Suzuki (3ème à partir de la droite), Président de NTN Corporation, sur le site de SNR Roulements à Annecy.

En mars 2007, la société japonaise NTN Corporation est entrée dans le capital du français SNR Roulements, donnant ainsi naissance au 3ème fabricant mondial de roulements à bille. Le nouveau groupe envisage de se développer en explorant de nouveaux domaines d'activité. En novembre 2007, NTN Corporation s'est vu décerner le prix franco-japonais de l'investissement par l'Agence Française pour les Investissements Internationaux (AFII).

Témoignage d'une Française qui travaille dans une entreprise japonaise



Ariel Gentzbourger, Vice présidente International Business de Shiseido Europe.

En tant que Vice-Présidente International Business de Shiseido Europe, je suis chargée du management de l'entité Travel Retail (ventes hors-taxes) au niveau mondial et du suivi de nos distributeurs sur la Grande Europe.

Travailler dans une société japonaise présente certaines particularités, notamment au niveau du processus de décision qui doit passer par beaucoup de comptes-rendus et de validations par le siège au Japon avant de pouvoir aboutir. En outre, l'entreprise japonaise présente une structure dans laquelle un accent important est mis sur le respect des personnes, ce qui permet d'évoluer en interne sans conflits.

Mon expérience dans une société japonaise m'a appris à être patiente. Mon conseil pour les Français désirant travailler avec des Japonais serait le suivant: il faut défendre les projets et les idées dont on est convaincu, quitte à les présenter plusieurs fois, car leur validation doit se faire par étapes. Les bonnes décisions, si elles mettent parfois plus de temps à être prises, aboutiront la plupart du temps.

Mon conseil aux Japonais pour travailler avec les Français serait de faire des efforts au niveau de la communication et des échanges entre collègues. Créer une bonne ambiance au bureau est essentiel, et pour cela il ne faut pas hésiter à aller vers les autres.

En France, le processus de décision nécessite un dialogue, des échanges et même des débats, ce qui est parfois difficile à appréhender dans la culture japonaise.

Retrouvez l'intégralité du témoignage d'Ariel Gentzbourger sur le lien suivant: <http://www.cci-jf.asso.fr/fr/fr-inf-3-temoignage-01.html>

Conférence Internationale de DERBI 2009 : Le Japon invité d'honneur

(Compte-rendu du DERBI)



Remise de la Médaille de la Ville de Perpignan par M. Bacou, Président de la délégation spéciale de la ville de Perpignan à M. Matsuzawa, Gouverneur du Département de Kanagawa et à M. Murata, Président de la NEDO (de droite à gauche)

Créé en 2005 et situé à Perpignan en Languedoc-Roussillon, le pôle de compétitivité national DERBI est spécialisé dans le Développement des Energies Renouvelables dans le Bâtiment et l'Industrie. Aujourd'hui, nous réunissons 150 partenaires (entreprises, laboratoires, organismes financiers, collectivités territoriales, etc.) impliqués dans le développement de la filière des énergies renouvelables.

Pour sa 4ème édition, DERBI avait pour invité d'honneur le Japon. La délé-

gation constituée de représentants d'institutions (Ministère de l'Environnement, Département de Kanagawa, NEDO, JETRO et Advanced Industrial Science and Technology) mais également d'entreprises (Mitsubishi, NGK Insulators, Tokyo Electric Power Company et Zephyr) a visité de nombreux sites dédiés à l'énergie solaire mais également des sites éoliens.

Enfin l'ensemble des congressistes ont échangé autour du thème de 2009 : « Le secteur des énergies renouvelables :

un relais de croissance sur fond de crise mondiale ? » et dans ce contexte particulier, DERBI a créé les premières rencontres d'affaires Pro'energy, organisées par la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie et le réseau des Chambres de Commerce et d'Industrie du Languedoc-Roussillon, dont l'objectif est de gagner en compétitivité et en performance.

La conférence fut de nouveau un succès avec plusieurs milliers de participants qui se retrouveront en 2010 pour une nouvelle édition.



Visite de la ville d'Ohtawara par les membres de l'Association Provence - Japon en avril 2009.



Signature d'un accord d'échanges entre les départements du Vaucluse et de Tochigi (en 1989, au Conseil Général du Vaucluse).

L'Association Provence - Japon a vu le jour en 1990 sous le patronage du Conseil Général du Vaucluse, dans le cadre des différents échanges existant entre les départements du Vaucluse et de Tochigi au Japon.

Notre association se compose d'une quarantaine de familles vauclusiennes, certaines présentes depuis

l'origine, d'autres se renouvelant régulièrement.

Son but principal est d'accueillir chaque année une délégation de dames japonaises dans un double but : leur faire découvrir les beautés de notre région et surtout les faire participer à la vie d'une famille provençale. Ainsi, depuis sa création, notre associa-

tion a eu le plaisir de recevoir plus de 500 femmes japonaises. En outre, depuis plusieurs années, nous contribuons à l'accueil de lycéens japonais dans le cadre d'échanges scolaires entre notre département et celui de Tochigi.

Nous célébrons cette année les 20 ans de jumelage entre le Vaucluse et Tochigi. Les deux associations Tochigi - Provence et Provence - Japon se sont rencontrées afin d'organiser diverses manifestations. Nous recevrons, au mois de novembre 2009, 15 dames japonaises, afin d'organiser ensemble, à l'Université d'Avignon ainsi qu'à l'Hôtel de Sade, propriété du Conseil Général du Vaucluse, différents ateliers (calligraphie, origami, mangas etc..) ainsi qu'une exposition d'estampes japonaises.

De plus, depuis 20 ans, nos familles d'accueil reçoivent chaque année des familles japonaises à titre individuel, et des familles françaises sont également reçues au Japon, cela pour le plus grand bonheur de tous.

12ème réunion des associations culturelles d'amitié franco-japonaises Le 28 mars 2009

La 12ème réunion des associations culturelles d'amitié franco-japonaises a eu lieu le samedi 28 mars 2009 à la Résidence de l'Ambassadeur. 76 personnes représentant 50 associations culturelles d'amitié franco-japonaises, 16 personnes représentant 9 organismes japonais en France ainsi que des responsables des Consuls Généraux et des Consuls Honoraires du Japon en France étaient présents. Des associations ont présenté leurs activités aussi bien durant le 150ème anniversaire des relations franco-japonaises 2008 que de façon plus



régulière. Cette 12ème édition des associations culturelles d'amitié franco-japonaises a permis aux nombreux participants de se rencontrer et d'échanger des idées pour leurs activités futures.

Monsieur l'Ambassadeur IIMURA a profité de l'occasion pour souligner le grand succès connu par le 150ème anniversaire avec plus de 750 événements recensés et a remercié chaleureusement les associations franco-japonaises de leur dynamisme et de leur implication lors de cette commémoration.

Enseignements du japonais: témoignage depuis la France 2

Apprendre le japonais en France



L'enseignement du japonais en France est dans une situation pour le moins paradoxale. L'intérêt pour la culture japonaise incite de plus en plus de jeunes Français à se lancer dans une grande aventure : apprendre le japonais. Cependant, force est de constater que les établissements scolaires proposant cette langue sont encore trop rares en France.

A Paris, le Lycée Jean de La Fontaine est un de ceux-là. En 2010, cela fera vingt ans que de jeunes élèves de dix ou onze ans peuvent commencer à apprendre cette langue jusqu'au baccalauréat. Et le succès oblige l'établissement à refuser chaque année presque la moitié des demandes d'intégration dans cette section.

Les élèves de l'établissement ont un choix unique en France : dès la 6ème en LV1 ou en 4ème en LV2, et pour les enfants bilingues, la section internationale qui mène au baccalauréat OIB. Les quelques 250 élèves apprenant le japonais de manière intensive sont entourés de professeurs français ou japonais qui, malgré quelques difficultés (manque de manuels adéquats pour un jeune public francophone par exemple), ont plaisir à faire découvrir à leurs élèves cette culture et cette langue

Gérald Peloux
Professeur agrégé de japonais
au Lycée Jean de La Fontaine

Ecole Youshin-ryû Naginata-jutsu < A la découverte des sports japonais 5

Créé en 1587 dans le fief de Yanagawa (île du Kyûshû), le *Youshin-ryû Naginata-jutsu* devient en 1620 l'école officielle du fief, dont l'enseignement était limité aux seules servantes du château pour leur protection (*Gokinshi-ryû - Otonome-ryû*).

Depuis la nomination de sa première « grande maître » (12ème dans la lignée), l'école est établie à Kure (département de Hiroshima) et continue à transmettre ses techniques sous la direction de l'actuelle 13ème maître, Mme Takako KOYAMA.

Développé à l'origine pour permettre aux servantes du château de se défendre dans n'importe quelle situation, le *Youshin-ryû* se pratique en tenue traditionnelle, à la beauté de laquelle s'ajoute la personnalité propre du pratiquant.

Comptant plus de 80 techniques, l'essence de l'école *Youshin-ryû Naginata-jutsu* est d'arriver à « tran-



cher les chairs et briser les os avec la souplesse du saule ». Afin de se perfectionner tant sur le plan technique que spirituel, et pouvoir ainsi à tout moment faire face au danger sans craindre la mort, les pratiquants utilisent de nombreuses armes, dont une lance de 2,20m de long, la *naginata*. Mais la véritable arme du pratiquant reste la confiance en soi qu'il acquiert au cours de ses entraînements. En ce sens, l'école *Youshin-ryû Naginata-jutsu* permet de cultiver le corps comme l'esprit et enseigne le respect des traditions ainsi que la confiance en l'avenir



<http://www.tokyo2016.or.jp/fr/>



<http://web-jpn.org>



<http://www.tourisme-japon.fr/>



Publication éditée par l'Ambassade du Japon en France

7 Avenue Hoche 75008 Paris Tél: 01 48 88 62 00 Fax: 01 44 09 20 77 E-mail: info-fr@amb-japon.fr
Les opinions exposées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement les points de vue du Gouvernement japonais.